

La résolution xx, également adoptée sur motion de sir Wilfrid Laurier, proposait la nomination d'une commission royale représentant le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et Terre-Neuve, pour faire une enquête et publier un rapport sur les ressources naturelles de l'empire et le développement des relations commerciales mutuelles. Cette proposition a reçu un commencement d'exécution et l'on va procéder à la constitution de la commission. Le représentant du Canada à cette commission est l'hon. George E. Foster, ministre du commerce.

Commission royale d'enquête sur les ressources naturelles et le commerce de l'Empire.

La conférence a également adopté des résolutions relatives à la navigation, à l'émigration, à la naturalisation, aux courriers postaux, aux services de télégraphie sans fil et de câbles, et à des questions d'application de lois.

Autres résolutions.

Les questions de défense impériale ont été discutées dans des conférences spéciales, avec l'amirauté et le ministère de la guerre. En ce qui concerne les services et forces navals du Canada et de l'Australie, on posa en principe qu'ils devaient rester sous le contrôle de leurs gouvernements respectifs; les stations navales de chaque Dominion ont été déterminées et des règlements d'étiquette et de procédure navales adoptés. En matière de questions militaires un comité de la conférence impériale a fait un rapport sur les progrès accomplis dans l'organisation d'un état-major général de l'empire et des sections locales de cet état-major au Canada et dans les autres dominions.<sup>1</sup>

Défense navale et militaire de l'Empire.

Leurs Excellences le comte et la comtesse Grey se sont embarquées le 13 octobre à Québec pour l'Angleterre, au milieu d'expressions unanimes de regrets et accompagnées des souhaits les plus sincères; son Excellence était, ce jour-même, arrivée au terme de ses fonctions de Gouverneur-général qu'elle avait remplies avec une distinction et un succès marqués pendant sept ans. Nommé le 26 septembre 1904, le comte Grey avait pris possession de son poste le 10 décembre suivant et il y avait été maintenu pour une année en 1909 à l'expiration du terme habituel de cinq ans, puis pour une autre année encore en 1910, après la mort du roi Edouard. Il avait ainsi rempli le poste de Gouverneur général plus longtemps qu'aucun de ses huit prédécesseurs depuis l'établissement de la Confédération. Entrant de tout cœur dans la vie du peuple et parcourant le pays dans toute son étendue, lord Grey avait acquis *de visu* une connaissance très complète des conditions dans lesquelles se trouve placé le Canada. Il manifesta toujours la plus vive sympathie envers les aspirations nationales du pays et contribua beaucoup à raffermir encore les liens de loyalisme et d'affection qui unissent le Canada à la mère-patrie et au reste de l'empire britannique. Les évé-

Départ de leurs Excellences le comte et la comtesse Grey.

<sup>1</sup>Un compte rendu complet des travaux de la conférence impériale de 1911 se trouve dans les journaux parlementaires anglais intitulés: (1) Précis of the Proceedings [Cd. 5,741]; (2) Minutes of Proceedings [Cd. 5,745]; (3) Papers laid before the Conference [Cd. 5,746-1]; (4) Papers relating to Military and Naval Defence [Cd. 5746-2].